

L'indice d'égalité de genre est un instrument unique, offrant une mesure synthétique des différents aspects de l'égalité de genre tout en restant accessible et facile à utiliser. Il aide à suivre dans le temps les progrès accomplis en termes d'égalité de genre dans l'Union européenne (UE) en s'appuyant sur le cadre politique de l'Union.

L'indice d'égalité de genre comprend six domaines principaux (travail, argent, savoir, temps, pouvoir et santé) et deux domaines satellites (violence et inégalités croisées). Il attribue aux États membres de l'UE des résultats compris entre 1 (inégalité totale) et 100 (égalité totale). Il mesure les disparités entre les femmes et les hommes et tient compte du contexte national et des différents niveaux de réussite des États membres dans les différents domaines. Un résultat global élevé reflète à la fois le caractère limité (ou l'absence) de disparités entre les sexes et une situation favorable pour tous (par exemple une forte participation des femmes et des hommes à l'emploi).

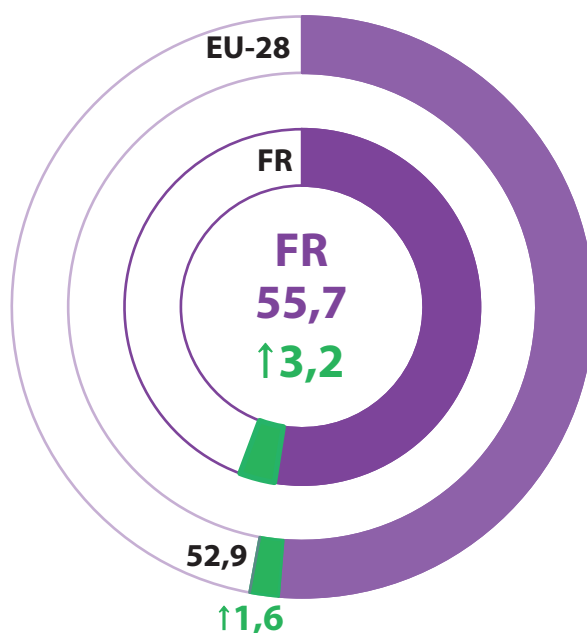
L'indice d'égalité de genre 2015 permet d'évaluer si l'UE et ses États membres étaient près (ou loin) de parvenir à l'égalité complète entre les femmes et les hommes en 2005, 2010 et 2012 ⁽¹⁾. Il fournit des résultats pour chaque domaine et sous-domaine. Il présente également la première tentative de calcul d'une mesure composite de la violence à l'égard des femmes.

Progrès de l'égalité des genres en France depuis 2005

Avec une augmentation de 3,2 points, les progrès de la France sont mineurs, même si son résultat est légèrement supérieur à la moyenne de l'EU-28. En 2012, la France était seulement à mi-parcours de l'objectif d'égalité de genre, avec un résultat de **55,7 sur 100**.

Les défis demeurent importants dans certains domaines. Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent notamment dans la répartition du temps consacré aux tâches de soins/garde d'enfants, aux activités domestiques et de loisirs, avec un impact négatif sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des femmes. Des difficultés subsistent aussi dans le domaine du savoir, avec une disparité grandissante entre les sexes en termes de niveau d'instruction et une baisse de la participation à l'apprentissage tout au long de la vie. L'accès à l'éducation a un effet durable sur la structure du marché du travail et donc un impact sur l'égalité de genre dans l'emploi à long terme.

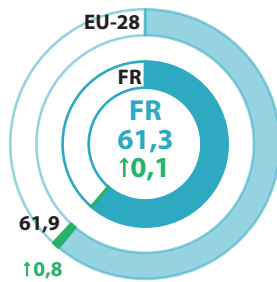
Le domaine du travail reste stable, tandis que celui de l'argent enregistre une légère hausse, principalement due à une amélioration de la situation globale à la fois pour les femmes et les hommes, plutôt qu'à une réduction des écarts entre les femmes et les hommes. Des progrès importants sont visibles dans le domaine du pouvoir, les femmes ayant davantage accès aux postes décisionnels dans les milieux politiques et économiques, même si elles restent sous-représentées. Dans le domaine de la santé, l'indice affiche un résultat élevé, avec un bon équilibre femmes-hommes en ce qui concerne l'état de santé global et l'accès aux services de santé. Toutefois, les différences de comportement en matière de santé entre les femmes et les hommes seront ajoutées à l'indice à l'avenir afin de fournir une vue plus complète de l'égalité de genre dans ce domaine.



⁽¹⁾ L'indice d'égalité de genre se fonde sur les données d'Eurostat (enquête sur les forces de travail de l'UE, enquête sur la structure des salaires, statistiques de l'UE sur les revenus et les conditions de vie, statistiques démographiques), les questionnaires de l'Unesco/l'OCDE/Eurostat sur les statistiques éducatives, l'enquête européenne sur les conditions de travail d'Eurofound, la base de données de la Commission européenne sur les hommes et les femmes occupant des postes décisionnels (WMID) ainsi que sur l'enquête de la FRA sur la violence à l'égard des femmes.

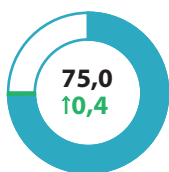
Travail

Domaine du travail

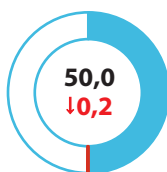


Sous-domaines

Participation



Ségrégation et qualité du travail



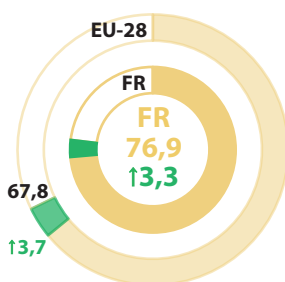
Les résultats dans le domaine du travail demeurent remarquablement stables depuis 2005. L'écart femmes-hommes dans l'emploi, mesuré par le taux d'emploi-équivalent temps plein (ETP), s'est légèrement réduit, principalement en raison de la baisse du taux de participation des hommes au marché du travail.

Le taux d'emploi général des femmes, qui atteignait 65 % en 2012, demeure très inférieur à l'objectif d'Europe 2020 (taux d'emploi de 75 % de la population adulte âgée de 20 à 64 ans). Toutefois, le taux d'emploi tient compte du nombre de personnes occupant un emploi et masque la propension des femmes à travailler à temps partiel. Lorsqu'on comptabilise le nombre d'heures travaillées, le taux d'emploi ETP des femmes en France est ramené à 42 %.

La dimension de genre demeure marquée sur le marché du travail: trois fois plus de femmes que d'hommes travaillaient dans les secteurs éducatif, social et de la santé en 2012 (32 % de travailleuses, contre 10 % de travailleurs). La possibilité pour les travailleurs et travailleuses de prendre une ou deux heures sur leur temps de travail a augmenté considérablement. Mais les femmes ont toujours moins de chances de pouvoir le faire que les hommes, bien qu'elles assument principalement la charge des enfants et d'autres personnes dépendantes.

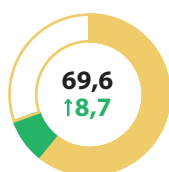
Argent

Domaine de l'argent

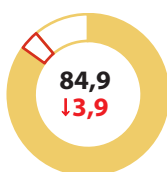


Sous-domaines

Ressources financières



Situation économique



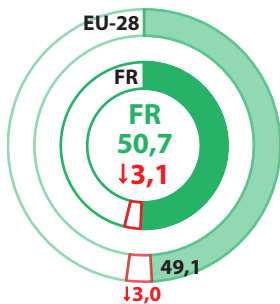
Dans le domaine de l'argent, les résultats ont augmenté de 3,3 points de 2005 à 2012. Les progrès dans ce domaine s'expliquent en grande partie par l'amélioration globale de l'accès aux ressources financières tant pour les femmes que pour les hommes, la disparité entre les sexes demeurant importante et sans changement notable.

Malgré le résultat relativement élevé dans ce domaine, les femmes sont confrontées à de plus grandes difficultés pour accéder aux ressources financières; elles gagnent en moyenne 18 % de moins que les hommes et ont des revenus, y compris les retraites, plus faibles. Il convient de noter que les écarts femmes-hommes en matière de salaires et de revenus ne se réduisent que très lentement.

Ce domaine vise à saisir les inégalités dans la répartition des ressources monétaires entre les femmes et les hommes. Mais la tâche demeure complexe étant donné que les indicateurs de revenu et de pauvreté sont calculés au niveau du foyer: la situation économique des femmes et des hommes vivant dans le même foyer est censée être identique, et les indicateurs ne révèlent donc quasiment aucune différence de genre. De fait, des données sur le revenu mesurées au niveau individuel fourniraient des informations plus sensibles à la dimension de genre et décriraient de manière plus réaliste le partage des revenus entre les membres de la famille.

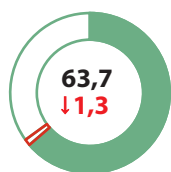
Savoir

Domaine du savoir

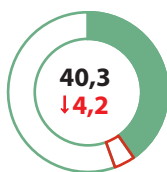


Sous-domaines

Niveau d'études et ségrégation



Apprentissage tout au long de la vie



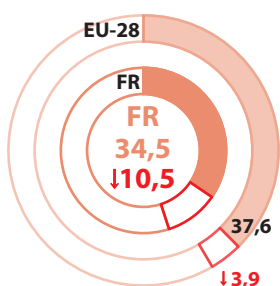
Le recul du résultat global dans le domaine du savoir est dû à la forte ségrégation des sexes dans les domaines d'études, ainsi qu'à la baisse du taux de participation des adultes (âgés de 15 à 74 ans) à l'apprentissage tout au long de la vie — enseignement et formation formels et informels.

La proportion de femmes diplômées de l'enseignement supérieur a augmenté davantage que celle des hommes, accentuant légèrement la disparité entre les sexes en termes de niveau d'instruction. La ségrégation dans les domaines d'études demeure un défi important, plus de 40 % des étudiantes étant concentrées dans les filières traditionnellement «féminines» telles que l'éducation, la santé et le bien-être, les sciences humaines et les arts. La ségrégation des sexes à tous les niveaux de l'éducation se traduit par une ségrégation professionnelle et se répercute sur les futures options de carrière des hommes et des femmes.

Dans le contexte des mutations technologiques rapides et de la transformation du marché du travail, l'apprentissage tout au long de la vie revêt une importance cruciale à la fois pour les femmes et pour les hommes. Toutefois, le taux de participation de la population à l'apprentissage tout au long de la vie évolue légèrement à la baisse depuis 2005.

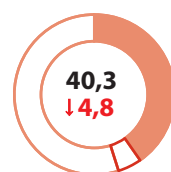
Temps

Domaine du temps

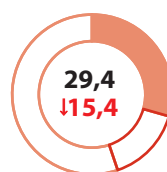


Sous-domaines

Soins



Activités sociales



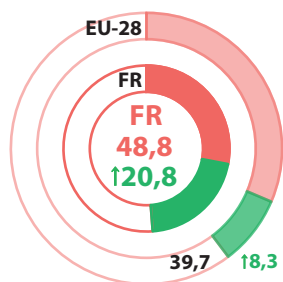
Le domaine du temps, marqué par une évolution à la baisse significative depuis 2005, affiche le résultat le plus faible de tous les domaines de l'indice. Il montre que le principal défi est la répartition, entre les femmes et les hommes, du temps consacré aux activités domestiques et de soins et aux activités de loisirs.

Au total, 73 % des femmes, contre seulement 22 % des hommes, consacrent au moins une heure à la cuisine et aux tâches domestiques chaque jour. Les femmes continuent à assumer bien plus de responsabilités domestiques et familiales. Les inégalités dans la répartition du temps consacré à ces tâches ont également un impact sur le temps qui peut être consacré aux activités sociales. Le taux de participation aux activités sportives, culturelles et de loisirs a diminué depuis 2005. Les hommes ont plus de chances que les femmes de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que des activités caritatives, en dehors de la maison.

Le temps personnel consacré aux responsabilités familiales influence largement les possibilités d'emploi et l'indépendance économique des femmes. Les résultats réaffirment l'importance de mesures visant à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale pour les femmes et les hommes, telles que la fourniture adéquate de services abordables et de qualité pour la garde des enfants et autres personnes dépendantes, ainsi que la nécessité d'encourager les hommes à assumer plus de responsabilités dans les activités domestiques et de garde des enfants (congé parental, par exemple).

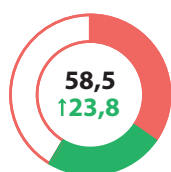
Pouvoir

Domaine du pouvoir

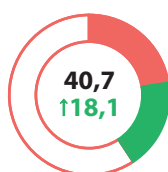


Sous-domaines

Pouvoir politique



Pouvoir économique



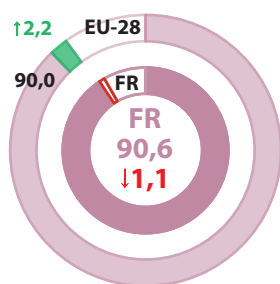
Le pouvoir est le domaine où la France a le plus progressé, bien qu'il occupe l'avant-dernier rang de l'indice.

En 2012, si les assemblées régionales affichaient un bon équilibre entre les femmes et les hommes (puisqu'elles occupaient 48 % des sièges), les femmes étaient encore sous-représentées au gouvernement (seulement 24 % des ministres) et au Parlement national (20 % des députés). Des progrès significatifs ont été réalisés au niveau de la sphère économique. La proportion de femmes dans les conseils d'administration des grandes sociétés cotées en bourse est passée de 7 à 25 % depuis 2005. Toutefois, la banque centrale n'enregistre aucune avancée notable allant dans le sens d'une représentation plus équilibrée entre les sexes, les femmes représentant seulement 18 % des membres de son organe décisionnel.

Au cours des dernières années, les mesures mises en œuvre par les États membres et plusieurs initiatives spécifiques prises au niveau de l'UE, telles que la proposition de directive sur l'amélioration de l'équilibre entre les femmes et les hommes parmi les membres non exécutifs des conseils d'administration, ont contribué à améliorer nettement l'accès des femmes aux postes de direction dans le secteur des entreprises. Toutefois, un débat public plus vaste et une sensibilisation accrue du public sont nécessaires pour faire évoluer la culture d'entreprise. Les longs horaires de travail et la forte présence physique sur le lieu de travail, combinés au leadership traditionnellement masculin et au manque de transparence des pratiques de recrutement et de promotion, ont tendance à avantager les hommes et à renforcer les inégalités entre les sexes.

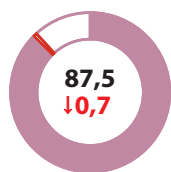
Santé

Domaine de la santé

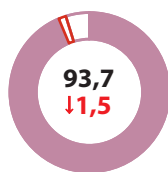


Sous-domaines

État



Accès



La santé est directement liée non seulement au bien-être personnel, social et économique, mais aussi à la dignité humaine et à l'intégrité physique. Aujourd'hui, l'indice reflète deux aspects: l'état de santé et l'accès aux services de santé. À cet égard, la France, et plus généralement l'UE, réussissent plutôt bien, et les inégalités de genre sont relativement limitées.

Le résultat de la France dans ce domaine a légèrement diminué depuis 2005. L'indicateur de la santé perçue par la population a diminué de quelques points de pourcentage, à l'instar de celui du nombre d'années de vie en bonne santé. L'accès aux examens médicaux et dentaires est également en baisse, d'où l'augmentation du nombre de personnes présentant des besoins médicaux ou dentaires non satisfaits.

Toutefois, les inégalités de genre pourraient être sous-estimées étant donné que les mesures n'intègrent pas actuellement les différences de comportement en matière de santé faute d'indicateurs et de données appropriés. Les comportements et les styles de vie des femmes et des hommes diffèrent selon les caractéristiques prédéfinies de la masculinité et de la féminité; par conséquent, il est très important de mettre en évidence les différences de comportement entre les femmes et les hommes en matière de santé.

Indice d'égalité de genre 2015: domaines satellites

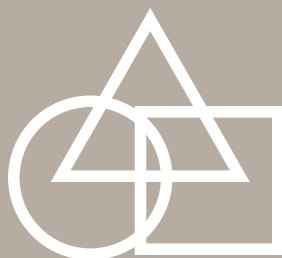
Violence



À partir de l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur la violence à l'égard des femmes et des données d'Eurobaromètre, l'indice d'égalité de genre 2015 propose une mesure composite possible de la violence à l'encontre des femmes. Il analyse également les attitudes envers la violence à l'égard des femmes et les degrés de sensibilisation, ainsi que la confiance dans la police et les institutions judiciaires. L'analyse montre que, dans les pays où les résultats de l'indice d'égalité de genre sont les plus élevés, les femmes sont plus susceptibles de parler de la violence. En France, le niveau de divulgation des violences commises à l'encontre des femmes est plus élevé que la moyenne de l'EU-28: 44 % de la population connaît ou a entendu parler d'au moins un cas de violence domestique, mais seul 1,1 % de la population considère la violence à l'égard des femmes comme acceptable. Seulement 45 % de la population a confiance dans le système judiciaire et 63 % dans la police.

L'engagement de l'UE et de ses États membres envers l'éradication de la violence à l'égard des femmes doit être soutenu par la collecte de données systématiques, comparables et harmonisées.

Inégalités croisées



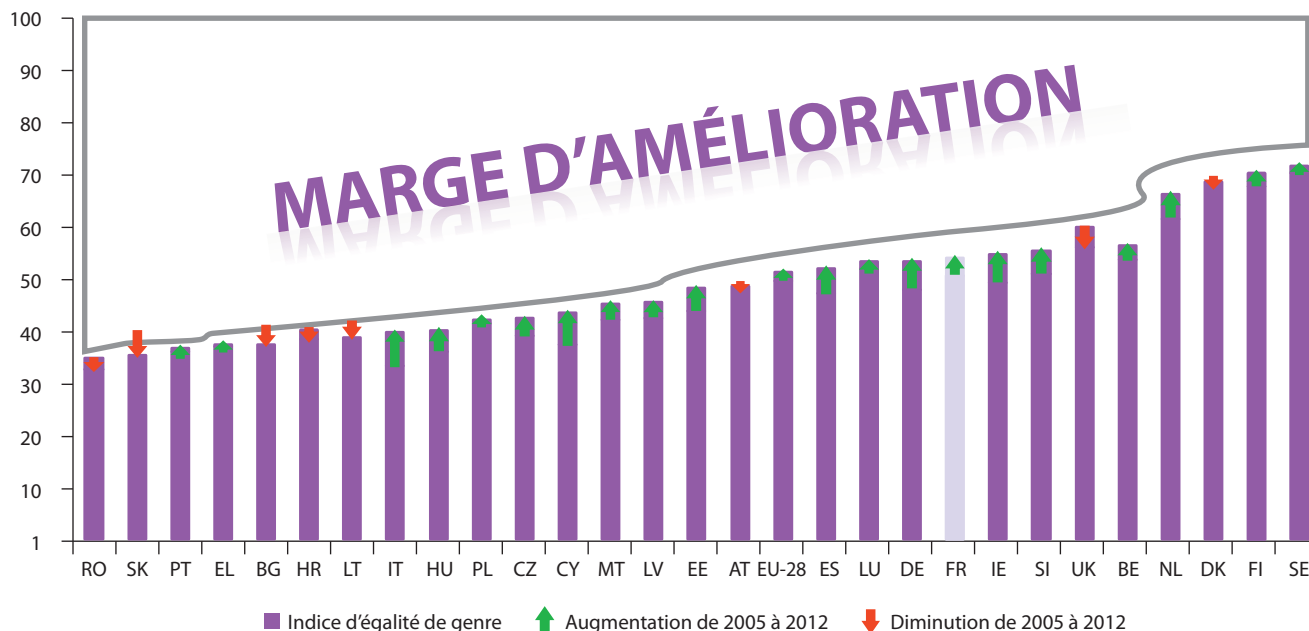
Il est impératif de reconnaître que les femmes et les hommes ne constituent pas des groupes homogènes. Le domaine des inégalités croisées étudie comment le genre se combine à d'autres aspects susceptibles d'influencer le vécu des femmes et des hommes. Le rapport analyse et compare les écarts femmes-hommes en matière d'emploi dans deux groupes d'âges (15-54 ans et 55-64 ans), entre les travailleurs nationaux et ceux nés dans un pays étranger et entre les parents isolés et les célibataires sans enfant.

En France, les disparités entre les sexes sont plus importantes, et le niveau de chômage plus élevé, pour les travailleurs nés à l'étranger que pour ceux nés dans le pays. L'analyse de ce modèle genré devient particulièrement pertinente dans le contexte actuel de la crise des réfugiés. Dans les familles monoparentales (constituées par des mères isolées pour l'essentiel), le taux d'emploi des femmes a diminué, entraînant des répercussions sur les taux de pauvreté, qui s'avèrent supérieurs à ceux de la population globale.

La prochaine mise à jour de l'indice d'égalité de genre abordera plus précisément les inégalités croisées.

Indice d'égalité de genre 2015

L'indice d'égalité de genre offre pour la première fois une série chronologique qui permet de suivre l'égalité de genre dans le temps au sein de l'UE. Les résultats montrent que la France a à peine passé le cap du mi-parcours vers la réalisation de l'objectif d'égalité de genre et que la marge d'amélioration reste importante. Pour atteindre cet objectif à la fois en France et dans l'EU-28, une approche holistique et plus ciblée est nécessaire.



Caractéristiques uniques et avantages de l'indice d'égalité de genre

L'indice d'égalité de genre:

- permet de surveiller la progression de l'égalité de genre dans le temps, dans l'ensemble de l'UE;
- aide les responsables politiques à évaluer où se situe un État membre par rapport à l'objectif d'égalité de genre;
- montre les différents résultats des politiques nationales et de l'UE pour les femmes et les hommes;
- permet une analyse et des comparaisons pertinentes fondées sur le genre dans différents domaines;
- soutient l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et de la législation sur l'égalité de genre;
- accroît la sensibilisation des décideurs et du public aux progrès et aux défis de la mise en œuvre des politiques d'égalité de genre;
- souligne les lacunes des données et requiert des données harmonisées, comparables et fiables qui soient à la fois ventilées par sexe et disponibles pour tous les États membres de l'UE.





L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) est le centre de connaissances de l'Union européenne en matière d'égalité de genre. L'EIGE soutient les responsables politiques et toutes les institutions compétentes dans leurs efforts en vue de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité pour tous les Européens, en leur apportant une expertise spécifique et des données comparables et fiables sur l'égalité de genre en Europe.



Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, EIGE
Gedimino pr. 16
LT-01103 Vilnius
LITUANIE
Tél. +370 52157444
Courriel: eige.sec@eige.europa.eu

Pour plus d'informations:

<http://eige.europa.eu> 
<http://www.twitter.com/eurogender> 
<http://www.facebook.com/eige.europa.eu> 
<http://www.youtube.com/eurogender> 
<http://eurogender.eige.europa.eu> 

PDF	MH-02-16-049-FR-N	10.2839/949996	978-92-9218-984-6
Print	MH-02-16-049-FR-C	10.2839/260755	978-92-9218-985-3